



La vie de la Société

Assemblée Générale du 19 Août 1984

105 personnes présentes et 54 adhérents représentés ont approuvé les rapports d'activité et financier (reproduits ci-après) ainsi que la modification des statuts proposée dans le dernier bulletin (152 voix pour, 1 contre et 6 bulletins nuls).

Le vote pour le renouvellement de trois membres du Conseil d'Administration a donné les résultats suivants :

Votants : 159 - Nuls : 10 - Exprimés : 149.

Ont obtenu :

Madame Yvonne FAU	: 149 voix, réélue
Madame Monique NICAUD	: 136 voix, élue au siège
de Claude NICAUD qui ne souhaitait pas se représenter.	
Monsieur Claude BARBE	: 131 voix, réélu.

Des questions nombreuses et diverses ont été posées par plusieurs assistants. Elles concernaient davantage l'action municipale que celle propre à la Société. Cela, sans aucun doute, en raison de la présence de Monsieur le Maire qui honora cette assemblée de sa présence.



Deux médailles d'honneur ont distingué la restauration des façades de deux maisons appartenant à :

- Madame Céleste LANDRAU, place du Bessarel ;
- Monsieur George CARPENTIER, rue Frézal et rue Fontanilhes.



Le prix de la Société n'a pas été attribué cette année.

Rapport d'Activité (extraits)

Cette année encore, vous êtes réunis nombreux autour de ceux que vous avez chargés d'assurer la bonne marche de notre association.

Votre présence ici ce soir est la meilleure récompense pour les responsables et l'encouragement nécessaire à la poursuite de leur action. Je vous disais l'an dernier : « Notre association se porte bien, je dirai même chaque année un peu mieux », et je peux encore aujourd'hui renouveler cette affirmation et quiconque nous reprocherait de faire de l'autosatisfaction pourrait, à son tour, être accusé d'être peu sérieux dans ses appréciations. Quelle autre association peut se flatter de regrouper 509 adhérents dont plus du quart prend part à l'assemblée directement ou par procuration ? Quelle autre peut s'enorgueillir d'un bilan d'activités aussi riche ?

Conservation du patrimoine, animation culturelle permanente, tels sont, aujourd'hui comme hier, les deux objectifs principaux de notre action.

Lors de sa première séance d'octobre 1983, le nouveau conseil d'administration a redéfini et réparti la tâche de chacun de ses membres, ce qui permet au président de mieux assurer ses activités d'administration, de coordination et de représentation. Par ailleurs, il nous est apparu, à l'usage, que nos statuts avaient besoin d'une mise à jour. Nous avons inséré les modifications proposées dans le bulletin 1983 : nous vous demanderons de vous prononcer sur leur adoption.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les activités du président et du conseil d'administration tout au long de l'année. Citons entre autres :

✱ la participation du président aux nombreuses séances des commissions extra-municipales : Urbanisme et Environnement, Animation. .

✱ la rédaction et la mise en page du copieux bulletin annuel dont la distribution aux adhérents a subi un gros retard cette année au stade de l'impression ; la maladie de Madame Yvonne FAU nous a privés de son concours si précieux pour la distribution à domicile et la collecte des cotisations. Il est des personnes qui, quoi qu'on dise, sont irremplaçables...

✱ le président a assuré, en avril dernier, une conférence devant la Société Archéologique sur la translation de l'église de Beaulieu et il poursuit ses interventions dominicales à Radio Noble-Val sur le thème « En parcourant les archives », avec le concours de Madame JULIEN pour l'illustration musicale.

* souhaitant abandonner ses fonctions de conservateur du Musée Municipal qu'il assurait depuis douze ans, il a été remplacé par M. Claude de SAINT-MARTIN nommé à ce poste bénévole par M. le Maire sur notre proposition et à compter du 1^{er} septembre 1984. Une nouvelle vitrine d'exposition, payée par la mairie, équipée à nos frais, a été aménagée par Madame PUGET à qui nous rendons hommage pour sa générosité et son bon goût. Les céramiques, verreries et faïences y sont présentées. A noter encore la nette reprise des dons par des particuliers de pièces anciennes et quelquefois rares....

Dans le cadre de ses activités d'animation permanente, les sept groupes déploient leur activité tout au long de l'année :

— Accueil et Rencontre (Yvette Billon et Gisèle Gouhier) : outre les sorties mensuelles pour visite de sites, monuments, musées et usines de la région, les participantes ont pratiqué la peinture sur verre, confectionné les abat-jour des lampes de la salle de réunion, aménagé et décoré la salle de permanence du Musée, coupé, cousu et ajusté les costumes des enfants pour la soirée de danse de l'école primaire.

— Douze « élèves » ont suivi les cours hebdomadaires de l'Atelier de peinture (Claude Nicaud et Jacqueline Laurent) certains venus de Caussade, Montricoux ou Gaillac... Le concours de Paysages a connu son succès habituel. Au Salon d'Eté, qui se termine aujourd'hui, 53 artistes ont exposé 156 œuvres. Le vernissage a été honoré de la présence de M. le Préfet DIEMER et de M. le Maire. Près de 3000 visiteurs ont franchi les portes de ce salon...

— La Chorale (Madeleine Julien) poursuit son bonhomme de chemin avec 39 participants dont 4 de Verfeil, 1 de Varen, 1 de Milhars et 3 de Cazals. Elle affronte un public toujours plus vaste puisque, outre les deux concerts donnés à Saint-Antonin en été, l'animation du goûter de la Croix-Rouge, la veillée des pensionnaires de la Résidence de l'Abbaye, elle s'est produite le 11 mai à Verdun sur Garonne et le 1^{er} juin à Castelsarrasin pour le Festival Départemental de Chant Choral organisé par l'A.D.D.A. qui regroupait sept chorales du département.

— Chaque mardi, 25 personnes fréquentent assidûment les réunions du groupe occitan (André Vignoles). La Semaine Occitane qui vient de se dérouler a accueilli 30 stagiaires venus du département, de la région parisienne et même de l'Aude. La soirée avec le conteur occitan PADENA a connu un vif succès.

— Le troisième dimanche de chaque mois, 25 à 40 personnes suivent les sorties du Groupe Pédestre (Roselyne Massal). On note avec plaisir et fierté la participation de marcheurs venus de Caussade et Molières. Les sentiers ont été, cette année, parfaitement débroussaillés et rebalisés grâce à l'aide financière de l'Office Départemental du Tourisme et au travail remarquable de Francis LADES, employé temporaire de l'A.P.A.G.A.G.

— Malgré son effectif réduit dû au départ de plusieurs fidèles, le groupe Photo a participé à la deuxième Semaine Photographique de Tarn-et-Garonne à Montauban, avec quinze photos noir et blanc et assurera avec d'anciens diaporama la deuxième partie des séances estivales.

— les visites de la Ville conduites par Jean Marchal hors saison et Jean Delzars en été auront, au total, accueilli quelques milliers de visiteurs...

Des chiffres pour résumer !

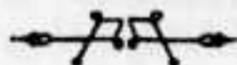
- = 509 adhérents et une assemblée générale nombreuse,
- = 3000 Guides des Promenades épuisés en 5 ans, donc des milliers de randonneurs,
- = 2700 guides illustrés vendus depuis 1975,
- = 3540 visiteurs pour l'extraordinaire exposition photographique en hommage à Amélie GALUP, réalisée par Claude Harmelle et dont l'audience s'est étendue bien au-delà de notre petite région,
- = 3000 visiteurs pour le Septième Salon de Peinture,
- = de nombreux participants assidus aux divers ateliers, dont certains venus parfois de fort loin,...

N'est-ce pas nécessaire de le souligner ? N'est-ce pas l'évidence d'affirmer :

— que la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin est bien vivante... se porte bien, qu'elle est d'Utilité Publique par la contribution qu'elle apporte à la vie culturelle et aussi économique de notre pays.

— qu'elle doit vivre... et toujours plus fort et pour cela trouver auprès de vous le soutien indispensable à son dynamisme qu'elle est en droit d'espérer de tous les Amis de Saint-Antonin ?...

Yves VALIERES



N.B. CARTE D'ADHERENT. — Afin d'alléger le travail administratif, compte tenu du grand nombre d'adhérents, nous avons décidé de joindre la carte d'adhérent de l'année en cours au bulletin en distribution. C'est ce que nous faisons cette année encore, en vous demandant de considérer que la délivrance de cette carte n'atteste aucunement le paiement de votre cotisation pour 1985, sauf indication contraire.